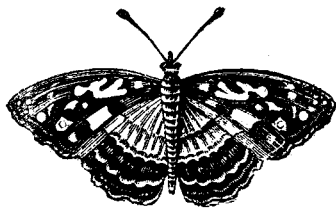


Ce Journal paraît les Mardis et Samedis. Le prix de l'Abonnement est de 6 fr. pour trois mois, 11 fr. pour six mois, 20 fr. pour l'année, et 1 fr. de plus par trimestre pour les départements. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, franc de port, au rédacteur en chef, rue Longue, n° 2.



On s'abonne chez MM. Gœury, place des Célestins; Louis Babeuf, rue Saint-Dominique, n° 2; Baron, libraire, rue Clermont; Bohaire, libraire, rue Puits Gaillot, n° 9; Bonnard et Royer-Dupré, papetiers, rue Romarin, n. 1; M^{lle} Felletas, au Cabinet littéraire, quai de l'Archevêché.



LE PAPIERON,

JOURNAL DES DAMES,

DES SALONS, DES ARTS, DE LA LITTÉRATURE, DES THÉÂTRES ET DES MODES,

Rédigé par une Société d'Hommes du monde, d'Artistes et de Gens de lettres.

SIR ARTHUR.

(DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.)

O horror! I dread to Speak it!
SHAKESPEARE.

Au milieu d'un de ces paysages suaves de l'heureuse Italie, une délicieuse *villa*, située entre une petite rivière et un frais bois de pins, dessinait sa gracieuse colonnade sur un ciel rougi des rayons du soleil couchant. Une brise parfumée passant à travers les jalousies à demi-ouvertes, allait rafraîchir le front flétri d'un homme jeune encore, mais dont l'attitude maladive et les traits éteints annonçaient le dépérissement. Ses cheveux largement ondes, offraient çà et là quelques teintes blanchâtres; ses paupières molles et violacées avaient peine à se soulever, et couvraient un regard sans lumière; sa bouche entr'ouverte, en laissant retomber sa lèvre inférieure, lui donnait un air d'idiotisme et d'abrutissement qu'augmentait une teinte blafarde répandue sur ses joues enflées et déprimées tout à la fois.

Auprès de lui une jeune femme pâle, et d'une maigreur effrayante, lisait haut quelques passages de *Childe-Harold*; malgré l'extrême chaleur ses mains étaient soigneusement couvertes de ses gants.

— Ma Louise, ne vous fatiguez pas davantage, votre voix s'altère... Merci... je suis mieux maintenant; profitons-en pour causer un instant: peut-être est-ce le dernier que le ciel me condamne à passer ici-bas, laissez-moi l'employer à vous parler encore de ma reconnaissance, de mon adoration pour votre saint dévouement à ma misérable existence. O ma bien-aimée! ton cœur seul a pu concevoir et exécuter une tâche comme celle que tu t'es si généreusement imposée! Poursuis-la jusqu'au bout, et pardonne mon lâche égoïsme... Lorsque je ne serai plus, lorsque tu seras délivrée de ton vampire, garde, garde encore mon affreux secret... que nul ne sache tes vertus et ma honte; dis, Louise, me le promets-tu? C'est peu, auprès de toutes les horreurs dont ma mort t'affranchit, me le promets-tu? — Ne t'affrante pas à parler d'un événement que mon cœur se refuse à croire possible... — Réponds-moi, s'écria Arthur d'une voix rauque?... — N'ai-je pas toujours souscrit à tous tes désirs, à toutes tes volontés! Tu as voulu un exil éternel, loin de notre patrie, de nos familles, je ne les ai pas regrettées. Une terre étrangère ne t'a pas paru assez sûre pour t'éloigner de nos compatriotes, tu as voulu cette solitude, je t'y ai suivi;... mais songeons plutôt aux beaux jours que le ciel te doit en dédommagement de tes maux; espère encore en l'avenir; cette nouvelle découverte, l'homéopathie dont on raconte des mira-

cles fera pour toi peut-être ce que le ciel refuse à mes prières et la nature à mes soins!... espère;... — Espérer! Ce mot là n'a pas de sens pour moi, dit sir Arthur d'une voix sombre; la porte en s'ouvrant l'interrompit. Un domestique annonça en tremblant que, malgré ses efforts, un homme inconnu voulait pénétrer jusqu'à Milady. — Sir Charles! mon frère! s'écria Louise en tombant dans les bras d'un jeune homme, sur lequel à peine sir Arthur eut-il le temps de jeter un regard, qu'il quitta, avec effort, le siège où il était étendu, et se cachant la figure dans sa main, il disparut aussi promptement que sa faiblesse le lui permit.

Après les premiers instans donnés à une rencontre si inattendue, sir Charles remarqua l'absence d'Arthur. — Il paraît, dit-il, que tout ce qu'on raconte de sa sauvagerie et de votre vie mystérieuse, n'est pas exagéré; mais il me semble qu'un parent qu'on n'a pas vu depuis trois ans... — O, mon frère! Arthur est si malade! sa poitrine... ses nerfs... Il ne peut souffrir d'autre société que la mienne. — Je pense que cette solitude étrange convient mieux à sa santé qu'à la vôtre, Louise, car vous êtes étrangement maigrie; on ne vous reconnaîtrait pas dans Almack... Vos belles mains, j'en suis sûr, ... et il cherchait à les prendre dans les siennes, quand Louise, par un mouvement prompt, les plongea subitement dans ses poches. — Mes mains, dit-elle en rougissant, ont fait comme toute ma personne, elles ont un peu changé... L'été me remettra;... mais pardon, Arthur n'a pas l'habitude d'être seul à ces heures, permettez-moi d'aller le rejoindre. Si vous le voulez, mon frère, demain matin, à l'heure où il repose encore, nous parcourrons ensemble les environs de notre habitation. Adieu, à demain.

Le lendemain, sir Charles fut éveillé par un domestique qui lui apprit qu'à la suite d'une scène violente, pendant laquelle Milady avait beaucoup pleuré, Milord avait fait atteler sa voiture, et l'avait emmenée on ne savait où... Ils étaient partis seuls. Sir Charles se perdit en conjectures sur ce brusque départ. Vainement il questionna les domestiques; ils étaient depuis peu au service de sir Arthur, et ne purent rien lui apprendre.

A quelques jours de là, le bruit se répandit que, dans une chaumière isolée des Abruzzes, on avait trouvé le cadavre d'un homme déjà en putréfaction, tenant broyées entre ses dents les mains d'une jeune femme qui paraissait avoir cessé de vivre seulement depuis peu de temps...

Un portefeuille, trouvé dans leurs vêtements, contenait, à l'adresse de lord Arthur W., plusieurs lettres des plus célèbres médecins de nos jours, qui traitaient toutes de l'horrible maladie appelée *Epilepsie!*

M^{lle} J. D.



LE CHENAPAN.

(DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.)

Le conseil étant assemblé eut d'abord à statuer sur sa compétence; l'accusation de voies de fait envers un supérieur, entraînant la peine capitale, rentrait dans les attributions d'un conseil de guerre. Il eût fallu envoyer le coupable en France; de là des longueurs, des obstacles et l'impunité. On résolut donc d'écarter cette question pour ne s'occuper que de la prévention d'injures et d'insubordination.

La séance se tenait sur le gaillard d'arrière du bâtiment; l'équipage entier formait l'auditoire. Pierre Blot fut interrogé, et répondit à toutes les questions avec insolence, taxant d'imposteurs ceux qui l'accusaient. Son effronterie ne se démentit pas un instant. Unanimement déclaré coupable, il fut condamné au supplice de la *cale*.

Au jour fixé pour l'exécution, un coup de canon avertit les capitaines des bâtimens marchands mouillés dans la rade d'envoyer leurs équipages y assister. Dès que tout fut préparé, on fit monter Pierre Blot sur le pont.

Le greffier se mit en devoir de lui lire son arrêt: « Waast, dit-il, en douceur la vergue; me croyez-vous assez *paria* pour n'avoir pas vu de quoi il retourne? Mais avant ça, je veux me donner une bosse de vérité; je veux l'agoniser, toute cette vermine qui m'a condamné; oui, c'est une canaillerie; j'ai été jugé sur un tas de blagues où il n'y avait pas un mot de vrai. »

— Taisez-vous, *Monsieur*, lui dit par mégarde le commandant.

— *Monsieur*... des *monsieurs* comme moi et des *gredins* comme toi il n'en manque pas aux galères; oui, oui, t'as beau faire des yeux comme des érubiens; tu ne me fais pas peur avec ton chapeau biassé, et ta civadière; tu me fais donner la *cale*, mais il n'y a pas de soin, tu n'as qu'à bien te tenir, et pour en venir...

Le commandant fit un signe, un second coup de canon se fit entendre; le pavillon rouge fut hissé au grand mâât et l'on entraîna Pierre Blot devant.

« Quoi s'écria-t-il en s'adressant aux matelots, quoi! vous pouvez souffrir ça, vous autres! vous ne voyez pas qu'il vous en pend autant, et vous restez là vent dessus vent dedans! Ah! s'il y en avait seulement deux ou trois qui aient du cœur au ventre, nous leur trouverions leur marche, à ce tas de brigands-là. »

Il n'eut pas le temps d'achever; au moyen d'une corde qui ceignait son corps et sur laquelle ses bras étaient amarrés au dessus de sa tête, il fut rapidement hissé au bout de la vergue de misaine, d'où on le laissa retomber dans l'eau avec une vitesse accélérée par le poids de deux boulets qui pendaient à ses pieds.

Trois fois on répéta la même manœuvre ; après quoi il fut ramené sur le pont.

« Ce n'est rien que ça, dit-il, ça rafraîchit... »

On le reconduisit en prison, comme prévenu d'offenses envers le commandant. Depuis lors je ne l'ai revu qu'une seule fois, dans une circonstance assez désagréable pour lui ; comme je n'ai pas été témoin des faits qui se sont passés entre ces deux époques, je vais me borner à rappeler succinctement ce que j'en ai appris.

Mis à bord d'un bâtiment de guerre, Pierre Blot lassa si bien la patience de ses chefs, que le capitaine fut obligé de le renvoyer au commissaire des classes, protestant que, s'il restait à bord, il se verrait contraint de lui faire sauter la cervelle.

En attendant une occasion, le commissaire le fit mettre à la *geôle*, où il ne tarda pas à signaler sa présence en ameutant les nègres prisonniers avec lui contre les gardiens. Il fut mis au cachot.

Comme il s'y ennuyait et qu'il n'y avait pas possibilité d'évasion, il se dit malade, et comme tel, il fut transféré à l'infirmerie.

Le moment se présenta de prendre le large, il le saisit ; mais il ne jouit pas long-temps de sa liberté : arrêté par les gendarmes, il fut réincarcéré, en attendant une frégate sur laquelle on avait dessein de l'expédier en France.

La frégate arriva : mais Pierre Blot avait de nouveau filé le câble ; cette fois il fut plus heureux, et bientôt on entendit parler d'un *blanc* qui, s'étant mis à la tête d'une bande de nègres *marrons*, avait fait quelques dégâts dans une habitation. On le poursuivit long-temps inutilement : enfin, à la suite d'une battue générale, on amena au commissaire des classes un individu se disant marin, arrêté dans les mornes ; c'était Pierre Blot.

« Comment, gredin, c'est encore toi, lui dit le commissaire ? me tourmenteras-tu toujours ? »

— Tenez, voyez-vous, mon commissaire, si vous voulez que je vous laisse tranquille, ni une ni deux, faites-moi fusiller, ou bien laissez-moi m'embarquer sur cette goëlette qui va à Saint-Thomas. Car pour rester au bloc, ça ne me va pas.

De guerre las, et voulant s'en débarrasser à tout prix, le commissaire le lui permit. Depuis lors, on n'en entendit plus parler dans la colonie

Il y a quinze mois environ, dans le cours d'un voyage, j'eus occasion de toucher à l'Île-de-France. Les affaires qui m'y appelaient furent terminées en quelques heures, et je me dirigeais vers le canot que j'avais laissé au *chien de plomb*, quand je fus arrêté par une foule immense qui remplissait la vaste place du *bazar*.

Je ne cherchai pas long-temps la cause de ce rassemblement ; trois hautes potences, dressées au milieu de l'enceinte, justifiaient d'autant mieux cette curiosité, que les condamnés étaient des *blancs*, spectacle extraordinaire dans les colonies, et que presque seuls les Anglais osent donner à leurs esclaves.

C'étaient, à ce que j'appris, les trois chefs d'un équipage de pirates pris en flagrant délit par une frégate anglaise, et dont l'un était Français.

Les patients, debout sur la fatale plate-forme, avaient déjà la corde au cou, et l'on n'attendait plus que le signal du shérif, quand je crus m'apercevoir que la figure de celui qu'on désignait comme mon compatriote ne m'était pas inconnue ; je voulus m'en éclaircir, et étant parvenu à me placer au premier rang des spectateurs, je reconnus Pierre Blot.

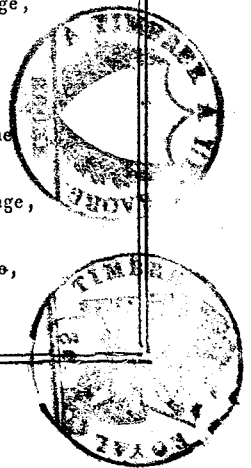
C'était bien lui, toujours le même, conservant encore (dedans cette occurrence), comme aurait dit un héros de Corneille, le même air d'insouciance effronterie ; impassible, on eût dit que les rôles étaient changés, et qu'il était là, spectateur de cette foule, sur laquelle il promenait avec intrépidité des regards assurés, qu'il me sembla plusieurs fois voir arrêtés sur moi. Enfin, soit qu'il m'eût reconnu, soit que l'émotion qu'exprimait ma physionomie l'eût frappé, au moment où le bourreau s'avança pour lui rabattre son bonnet sur les yeux, il me regarda fixement, et me faisant un hochement de tête bien significatif dans un pareil instant :

« Enfoncé ! dit-il. »



LES VICTIMES.

Une nuit, je rêvais... tristes et pâles ombres,
 Autour d'un vieil autel de fer,
 Passaient, passaient toujours des victimes sans nombres,
 Les bras tendus vers Jupiter.
 Toutes avaient au front une trace luisante ;
 Toutes, comme un maigre troupeau
 Qui laisse à l'écorcheur sa tunique pesante,
 Portaient du rouge sur la peau ;
 Et toutes, ce n'était que vieillards à grand'âge,
 Le bâton d'ivoire à la main,
 Comme ceux que la mort, en un jour de carnage,
 Trouva sur le fauteuil romain :
 Que jeunes gens amis, à la vaste poitrine,
 Au cœur solide et bien planté,
 Frappés, la bouche ouverte, et d'une voix divine
 Chantant la sainte liberté !
 Ce n'était que des corps meurtris et noirs de fange,
 Du sable encor dans les cheveux,
 Ou battus bien long-temps, sur une rive étrange,
 Des vents et des flots écumeux ;



Ce n'était que des flancs consumés par les flammes,
 Dans le creux des taureaux d'airain,
 Que membres déchirés sous mille dents infâmes
 Devant le peuple souverain;
 Que des porteurs divins de blessures infimes,
 Des sages couronnés d'affront,
 Des orateurs sacrés, des poètes sublimes,
 Tombés en se touchant le front.
 Puis des couples d'amans, puis la foule des mères
 Trainant leurs enfans par le bras
 Et les petits enfans, pleins de larmes amères
 Et soupirant à chaque pas:
 Et ces ombres, hélas! avides de justice,
 Plaintives, les bras dans les airs,
 Demandaient vainement le prix du sacrifice
 Au Dieu puissant de l'univers.

Auguste BARBIER.

CHRONIQUES LYONNAISES.

— C'est aujourd'hui qu'a définitivement lieu la représentation au bénéfice de M^{me} Herdliska. Elle se compose toujours des *Malheurs d'un amant heureux* et d'*Une Passion*; mais, à la place d'*Ibrahim*, on nous donnera les *Vieux péchés*, dont une indisposition de la bénéficiaire avait suspendu les représentations. Le nom de M^{me} Herdliska sur l'affiche est un talisman assez puissant, et nous croyons pouvoir lui prédire une nombreuse assemblée.

— C'est M. Crémont qui vient l'année prochaine au Grand-Théâtre en qualité de chef d'orchestre.

— Les difficultés survenues entre la nouvelle direction et M^{me} Herdliska se sont heureusement applanies, et nous conserverons l'année prochaine cette actrice si bien appréciée, et pour laquelle chaque rôle nouveau a été l'occasion d'un nouveau triomphe.

— Une tentative d'évasion a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi parmi les prisonniers de Perrache. Plusieurs de ces malfaiteurs étaient parvenus à briser leurs fers et à percer la porte de leur cachot, lorsque l'active surveillance exercée dans cet établissement les a empêché d'exécuter leur projet.

— MM. Les abonnés qui désireraient faire collection du *Papillon*, et auxquels il manquerait quelques numéros perdus ou déchirés, sont invités à vouloir bien les faire demander au bureau où on se fera un plaisir de les leur remettre.

L'EUROPE LITTÉRAIRE compte à peine un mois d'existence, et déjà le succès de cette magnifique entreprise est assuré. Nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs la nouvelle suivante qui ne peut qu'ajouter encore à la vogue méritée de ce monument élevé à la gloire de notre époque.

MM. Eugène Scribe, H. de Balzac, Charles Nodier, Eugène Sue, Léon Gozlan et le bibliophile Jacob, ont fait avec L'EUROPE LITTÉRAIRE un traité par lequel ils s'engagent à travailler exclusivement pour ce journal.

L'EUROPE LITTÉRAIRE publiera donc chaque mois une ou deux nouvelles, contes ou proverbes de chacun d'eux.

MM. Scribe et de Balzac seuls se sont réservé la faculté d'insérer dans la Revue de Paris, l'un, trois proverbes par an, l'autre, vingt pages par mois.

MM. de Balzac, Charles Nodier, Eugène Sue, Léon Gozlan et le Bibliophile Jacob ayant, antérieurement au traité, livré chacun un ou deux articles au plus à des recueils périodiques, ces articles seuls pourront paraître dans les recueils autres que L'EUROPE LITTÉRAIRE.

Le prix de l'abonnement de L'EUROPE LITTÉRAIRE est, pour Paris et les départemens de 64 fr. par an, 32 fr. pour 6 mois, 16 fr. pour 3 mois; pour l'étranger, 80 fr., 40 fr. et 20 fr. On s'abonne à l'hôtel de L'EUROPE LITTÉRAIRE, rue de la Chaussée d'Antin, n° 3, à l'angle du Boulevard; chez Eugène Renduel, libraire de L'EUROPE LITTÉRAIRE, rue des Grands-Augustins, n° 20; à l'Office Correspondance de J. Bresson et Bourgoïn, n° 18, rue Notre-Dame-des-Victoires; chez tous les libraires et directeurs de poste de France, et dans tous les bureaux des journaux des départemens. Ce journal paraît en format grand in-folio, les lundi, mercredi et vendredi. Chaque abonné reçoit, sous enveloppe, un exemplaire sur papier vélin superfin satiné. La collection commence du 1^{er} mars. Elle contient déjà plusieurs nouvelles de MM. Eugène Scribe, Charles Nodier, Eugène Sue, le Bibliophile Jacob, Frédéric Soulié, etc., etc., etc.

Bulletin des Modes.

On a vu souvent cet hiver, des hommes de bon ton venir au bal avec des cols noirs en velours, avec lesquels ils ne laissent point paraître de col de chemise. Cette mode se continue dans les soirées et à la promenade.

Rien encore de très-nouveau pour habit ou redingote de printemps.

Les chapeaux paraissent devoir conserver leur forme moins large du haut que du bas, et les bords plats.

Charade.

Le citadin et le rustique
 Ont toujours chez eux mon premier;
 Plus utile encor, mon dernier
 Est un breuvage économique;
 Au malfaitenr, peste publique,
 Les lois réservent mon entier.

